



Le Kremlin
Bicêtre

Conseil de quartier Mairie-Fontainebleau

Compte rendu

Mardi 26 septembre 2023

Ordre du jour

- Les sollicitations en cours
- Présentation de l'enquête *Comment ça va ?*
- Référendum kremlinois annuel 2023
- Etat d'avancement des budgets participatifs

Les sollicitations en cours

Le bureau de quartier a mis en place un tableau de suivi des demandes qui recense des interrogations quotidiennes et des projets à moyen et long terme. Ci-après, [la page dédiée à votre conseil de quartier où vous pouvez retrouver l'ensemble des présentations et des comptes rendus.](#)

Présentation de l'enquête *Comment ça va ?*

Jusqu'au 15 décembre, la ville mène une grande enquête sur le bien-être en partenariat avec le Centre pour la recherche économique et ses applications (CEPREMAP) et son observatoire du bien-être. L'objectif ? Construire des politiques publiques au plus proche des attentes des Kremlinois.

A l'issue de l'enquête, les réponses seront analysées par les spécialistes de l'Observatoire du bien-être et, selon les tendances, un ajustement du budget 2024 pourra être effectué afin de mieux répondre aux attentes des Kremlinois. Une restitution publique de vos réponses sera présentée le 13 janvier, lors de la soirée des vœux de la ville.

Cette enquête sera renouvelée pour mesurer l'évolution du rapport des Kremlinois au bonheur.

Pour contribuer, c'est par ici que ça se passe : www.lelien.kremlinbicetre.fr.

Mise en œuvre des 30 km/h issue du Référendum 2022

Sur la mise en œuvre des 30 km/h issue du référendum 2022, une bâche entrée de ville, 6 totems entrée de ville et du marquage au sol vont être installés dans les prochaines semaines.

Questions des habitants sur la mise en œuvre des 30 km/h

Combien coûte les radars pédagogiques ?

Jean-Luc Laurent : le département en a mis sur le haut de la ville avenue Charles-Gide à l'angle de la rue Benoit-Malon. La municipalité attend la réponse de la préfecture. Concernant la RD7, avenue de Fontainebleau, c'est une propriété du département dont la circulation relève de l'Etat. Malgré nos relances, nous n'avons pas encore eu de retour. Une signalétique au sol va être installée pour éviter d'ajouter la pollution de panneaux. Nous réfléchissons à la mise en œuvre de panneaux de radars pédagogiques à certains endroits. On le fera dans un second temps selon les carrefours et les points chauds dans la ville.

Pourquoi ne pas installer des dos d'ânes ou des gendarmes couchés ?

Jean-Luc Laurent : Cela dépend des endroits, la terre argileuse sur notre territoire et l'installation de dos d'ânes ou de gendarmes couchés provoquent des vibrations chez les riverains qui s'en plaignent et cela coûte cher. Comme alternative nous proposons la circulation alternée avec des plantations ou des places de stationnement comme le projet Benoit-Malon qui semble plus efficace in fine.

Envisagez-vous des radars intelligents alimentés en panneaux solaires ?

Jean-Luc Laurent : C'est ouvert ! Nous viendrons vous en reparler en conseil de quartier, une fois la 1^{ère} phase réalisée. Si celle-ci n'est pas suffisante pour la mise en œuvre effective des 30 km/h, nous passerons à la vitesse supérieure avec des contrôles de vitesse.

Que se passe-t-il si nous ne roulons pas à 30 km/h ? Quelle est la sanction ?

Jean-Philippe Edet : les modalités de sanction sont les mêmes que si vous roulez à 50 km/h.

Jean-Luc Laurent : Nous avons prévu d'équiper la police municipale de paires de jumelles pour qu'ils puissent contrôler la vitesse.

Référendum kremlinois annuel 2023

Ce référendum concerne un quartier en particulier ou la ville en entier ?

Jean-Philippe Edet : Le référendum doit poser une question d'intérêt général et local. Cette question concerne toute la Ville.

Je trouve ça radical un arrêt complet. N'aurait-on pas pu proposer une diminution, on ne peut pas modifier la question ?

Jean-Luc Laurent : Une question vient d'un habitant et les bureaux et conseils de quartier ont été sollicités. Vous êtes invités à y répondre le dimanche 26 novembre prochain. Le Conseil s'est engagé à suivre la décision des Kremlinois même si la participation n'atteint pas les 50 % réglementaire.

Si le taux de participation est très bas, faut-il suivre l'avis d'une minorité ?

Jean-Philippe Edet : On peut regretter qu'il n'y ait pas assez de mobilisation mais ne pas la suivre serait un déni démocratique. Nous subissons une crise démocratique à tous les niveaux, le référendum est selon nous un outil pour y remédier.

Au cas où il y ait moins de 50 % de participation, le Conseil municipal reste décisionnaire ?

Jean-Philippe Edet : Légalement oui mais le Conseil municipal s'est engagé à suivre l'avis des Kremlinois.

Quel a été le processus pour choisir cette question ?

Jean-Philippe Edet : Cette question est issue d'un Kremlinois. Cette année nous avons décidé d'aller plus loin dans le processus démocratique en proposant aux habitants de déposer les questions de leur choix. Parmi elles, celle de l'éclairage public. Vous retrouverez l'ensemble des questions déposées ainsi que le processus [en cliquant ici](#).

Si on coupait tout l'éclairage et ce qu'il y aurait un renfort de la police municipale pour y remédier ? Comment ça se passe si le oui l'emporte notamment en termes de sécurité ?

Jean-Philippe Edet : on peut moduler l'éclairage ou adapter la vidéo-surveillance ou encore renforcer la police municipale.

Etat d'avancement des budgets participatifs

Questions sur le projet d'installation de canopées place Jean-Baptiste Clément

Est-ce que l'on peut demander au Centre commercial de contribuer au financement ?

Jean-Philippe Edet : bonne idée. On leur demandera.

Pourquoi 2 canopées ?

Jean-Luc Laurent : nous avons réduit à 2 canopées afin de garder un espace de circulation et pour les festivités ou animations qui pourraient intervenir.

Pourquoi les fontaines ne sont pas opérationnelles ? Elles sont dangereuses pour les enfants qui peuvent se prendre les pieds dedans et attirent les rats.

Jean-Luc Laurent : Les fontaines vont être remises en marche en circuit fermé. Cette année, il n'y a pas eu de fonctionnement. Les travaux et les constructions dans la Ville attirent les rats. On a certains commerçants qui alimentent également ce problème mais les habitants qui leur donnent à manger en jetant leurs déchets en dehors des poubelles sont également responsables.

Un nouveau plan de dératisation est également prévu. Lors de la dernière dératisation, cela coûtait 10 000 €, le prix à triplé. Une telle opération nous coûte aujourd'hui 30 000 €. Nous sommes en relation avec le Grand-Orly Seine Bièvre pour remettre des couvercles sur les poubelles.

Jean-Philippe Edet : la campagne de l'année dernière a produit ses effets. Nous avons anticipé ce problème dans le cadre de l'installation des nouvelles jardinières. Ils ne pourront pas les attaquer par le bas comme c'était le cas avec les précédents matériaux utilisés (type bois naturel).

Informations sur le projet de rénovation du square Poisat

Jean-Luc Laurent : Initialement, il y avait un terrain de basket qui faisait caisse de résonance d'où la fermeture à la demande des riverains. Pour que cet espace devienne un lieu paisible et de tranquillité, il a été suggéré de faire un jardin dit à la japonaise sur la partie inaccessible. En dessous, sur le square avec les jeux pour enfants, l'étude de faisabilité a remis le projet du budget participatif en cause car elle démontre qu'il n'y a pas de possibilité de mettre de plantation au sol. Un contre-projet d'abri ou de pergola pour en faire lieu de fraîcheur avait été alors suggéré par les utilisateurs du square.

Questions des habitants relatives à leur vie de quartier

Rue du 14 juillet, le bus est dévié mais il y a beaucoup de circulation notamment due aux cabinets de kinésithérapeutes et le klaxon continu des bus qui est très fatigant. Ne peuvent-ils pas définitivement passer rue Général-Leclerc ? Les nuisances sonores deviennent insupportables.

Problème de stationnement gênant avenue Antoine-Lacroix et rue Salengro. Au n°8, il y a des travaux et le trottoir n'est plus praticable. Début de la rue du 14 juillet, il y a un café où tous les soirs ça se fini au couteau : agression, insulte, vol.

Sidi Chiakh : On a un problème avec les 2 roues. Il y a pourtant une signalétique qui a été ajoutée. La police municipale fait également de la prévention quotidiennement et ils verbalisent régulièrement. Depuis l'année dernière le stationnement est payant pour les 2 roues. Ce sont les gens de passage qui ne respectent pas cette nouvelle règle. A propos des trottoirs surchargés, avenue de Fontainebleau on a moins de gens qui se garent en double file depuis la fin de la piste cyclable. Rue Salengro, il y a certaines devantures de commerces de restauration rapides qui sont devenus des espaces de parking. La police municipale applique la tolérance zéro sur ces points chauds. Il y a eu un temps de prévention maintenant c'est la verbalisation automatiquement.

Frédéric Raymond : Concernant les travaux rue du 14 juillet commencé avant 2020, il y a eu un retrait du permis de construire car l'entreprise est en faillite. Le chantier a été arrêté depuis plus d'un an ce qui nous donne le droit de retirer le permis. Concernant la palissade elle doit être retirée. Cela fait un an et demi que l'on discute avec le promoteur. Se pose pour nous la problématique de la reprise de ce chantier notamment dans le cadre de la liquidation. De plus, c'est une voie départementale donc nous devons également travailler avec le département. La barrière va être supprimée, le béton également. On enlève tout. On récupère le domaine public.

Peut-on ajouter de la vidéosurveillance rue Salengro ? Quelles actions de prévention sont prévues sur le stationnement gênant ? La même chose est-elle prévue pour les cyclistes ?

Sidi Chiack : Rue Salengro : IDF mobilités, la Métropole du Grand-Paris (MGP) et la ville d'Ivry sont mobilisées car Salengro est une rue avec une double voie cyclable alors qu'elle est étroite et en plus il y a les bus qui l'empruntent. Notre proposition est de faire passer les bus rue Voltaire mais les discussions n'ont pas encore abouties. Les vélos qui actuellement roulent sur les trottoirs pourraient passer rue Pasteur pour désengorger les trottoirs. 3^e option, laisser l'arrêt de bus à Gambetta ou le déplacer devant le square Jules-Guesde. L'ensemble des options sont à l'étude.

Les commerçants proposent des panneaux énormes peu esthétiques concernant des promotions ce qui a pour conséquence de réduire l'espace public et de créer de la pollution visuelle.

Jean-Luc Laurent : ils l'ont fait de manière sauvage. Tout commerçant doit demander une autorisation à la mairie. L'autorisation ne vaut que pour un an et il doit payer un droit de stationnement. Une mise en demeure a été faite pour un commerçant qui n'avait pas respecté cette règle.

Où en est-on du projet Nexity au 4, place Jean-Jaurès ?

Jean-Luc Laurent : Celui-ci est en médiation. La signature du protocole pourrait déboucher sur la fin du contentieux et l'ouverture du chantier.

Nous avons un problème de containers au 14, rue Danton ? Par ailleurs, le compostage devient obligatoire au 1^{er} janvier, que prévoit la Ville ?

Jean-Luc Laurent : Ce ne sera pas effectif au 1^{er} janvier car cela doit passer par l'installation d'un 4^e bac qui doit être mis au niveau des poubelles et la généralisation du compost avec l'augmentation des bacs au niveau de la Ville. Certaines copropriétés l'ont demandé et des particuliers peuvent demander un

lombricomposteur gratuitement à la maison de l'environnement. De même la ville a des broyeuses qui sont prêtées gracieusement.

Où en est la Ville de la récupération de l'office HLM ?

Jean-Luc Laurent : C'est fait. Il y a eu un recours qui a été clôturé. Le pacte sera signé cette semaine. Le directeur est nommé pour préparer les étapes de la mise en œuvre de la COOP'HLM.